
VILLE DE PIKINE



**ANALYSE : Délibération portant adoption
du Plan Triennal d' Investissement 2025- 2027**

Le Conseil de la Ville de Pikine en sa séance du 06 décembre 2024

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales, modifiée ;
Vu le Décret n° 2014-830 du 30 juin 2014 portant création des villes de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et Thiès ;
Vu le Décret n° 2023-2161 du 06 novembre 2023 portant régime financier des collectivités territoriales ;
Vu la Délibération n° 001 du 15 février 2022 portant élection des adjoints au Maire ;
Vu le Procès-verbal en date du 15 février 2022 de la réunion d'installation du Maire et de l'élection des adjoints au Maire de la Ville de Pikine ;

- **DELIBERE** -

Article premier : Est adopté le Plan le Plan Triennal d'Investissement (PTI) 2025-2027 de la Ville de Pikine.

Article 2 : le Plan Annuel d'Investissement (PAI) de l'année 2025, extrait du PTI 2025 - 2027 est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 06 décembre 2024

Pour le Maire et par intérim
La 1^{ère} Adjointe au Maire



REGION DE DAKAR

Pikine, le

DEPARTEMENT DE PIKINE

PREFECTURE

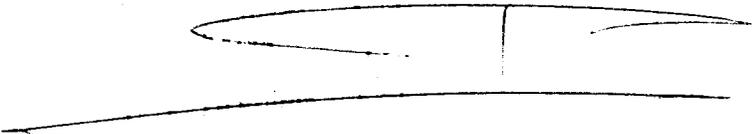
**ANALYSE : Arrêté portant adoption du plan triennal d'investissement (PTI)
2025-2027 de la Ville de Pikine.**

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE PIKINE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi 72-02 du 1^{er} février 1972 portant organisation de l'Administration territoriale, modifiée ;
- Vu la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités territoriales ;
- Vu le décret n° 66-510 du 04 juillet 1966 portant régime financier des Collectivités locales ;
- Vu le décret n° 72-636 du 29 mai 1972 relatif aux attributions des Chefs de circonscription administrative et des Chefs de village, modifié ;
- Vu le décret n° 2024-1620 du 07 août 2024 portant nomination du Préfet du département de Pikine ;
- Vu l'extrait de délibération n° 0014 du 06 décembre 2024 portant adoption du plan triennal d'investissement (PTI) 2025-2027 de la Ville de Pikine.
- Vu le procès-verbal de la réunion du conseil de la Ville de Pikine en sa séance du 06 décembre 2024.

ARRETE :

Article Unique : Est approuvée la délibération n° 0014 du 06 décembre 2024 portant adoption du plan triennal d'investissement (PTI) 2025-2027 de la Ville de Pikine.



Hamdy MBENGUE

Ampliatiions :

- MINTSP ;
- MCTDAT ;
- GRD ;
- Maire Ville Pikine ;
- Receveur Percepteur Municipal
- Archives-Chrono.